

FICHE D'INSCRIPTION ANNEE 2022 – 2023 à remettre EN MAIRIE impérativement pour le 31 Juillet 2022

RESTAURANT SCOLAIRE

RESPONSABLES LEGAUX	PARENT 1 NOM: Prénom: Adresse: Domicile: Travail: Portable: Adresse mail: PARENT 2 NOM: Prénom: Adresse: Domicile: Prénom: Adresse: Prénom: Adresse: N° C.A.F. ou M.S.A. QF: Merci de joindre un justificatif CAF ou MSA
<u>1er ENFANT</u>	NOM: Prénom: Date et lieu de naissance: Ecole: Classe: Recommandations des parents: (certificat médical obligatoire en cas de maladies chroniques, toutes allergies)
2ème ENFANT	NOM: Prénom: Date et lieu de naissance: Ecole: Classe: Recommandations des parents: (certificat médical obligatoire en cas de maladies chroniques, toutes allergies)

3ème ENFANT	NOM: Prénom: Date et lieu de naissance: Ecole: Classe: Recommandations des parents: (certificat médical obligatoire en cas de maladies chroniques, toutes allergies)
PERSONNES POUVANT ETRE JOINTES EN CAS D'ABSENCE DES RESPONSABLES LEGAUX (à compléter impérativement)	NOM: Prénom: Lien de Parenté: Portable: Autorisation de récupérer l'enfant Appel en cas d'urgence NOM: Prénom: Lien de Parenté: Prénom : Lien de Parenté: Préphone: Portable: Autorisation de récupérer l'enfant Appel en cas d'urgence
SCOLAII INDIVIE Nom du	MEDICAMENT NE PEUT ETRE APPORTE AU RESTAURANT RE SAUF DANS LE CADRE D'UN PROTOCOLE D'ACCUEIL DUALISE. médecin traitant :

RESTAURATION SCOLAIRE

Prévisions des présences au restaurant scolaire

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

Cocher les jours de présence si ces jours sont réguliers



Au cas où votre enfant ne mangerait pas régulièrement à la cantine, vous voudrez bien nous indiquer sa présence au fur et à mesure au minimum une semaine à l'avance.

Rappel des tarifs 2021/2022

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE

Restaurant scolaire	Tarif repas : 1er enfant	Tarif repas : 2 ^{ème} enfant	Tarif repas : 3 ^{ème} enfant			
ENFANTS REGULIERS (2 jours ou plus par semaine)						
Quotient Familial 1 : 0 – 700	0,90€	0,90€	0,90€			
Quotient familial 2 : 701 – 900	1,00€	1,00€	1,00€			
Quotient familial 3 : 901 et plus	3,50€	3,40€	3,30€			
ENFANTS OCCASIONNELS						
	3,80€	3,70€	3,60€			
PLAN ALIMENTAIRE INDIVIDUEL						
	1,95€					

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement manuel destiné à la gestion du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire. Les destinataires des données sont le secrétariat de mairie et le personnel du périscolaire.

Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Mairie, Place de la Mairie, 85300 Le Perrier.

REGLEMENT DES FACTURES

(à compléter obligatoirement)

Nom de la personne à facturer
Adresse:
Vous pouvez régler vos factures soit :
☐ Par chèque bancaire ou postal (à déposer en mairie avant le 5 du mois M+1)
☐ Par carte bancaire
☐ Par prélèvement automatique (mandat de prélèvement joint à nous retourner accompagné d'un RIB au format IBAN) * * Si vous avez déjà choisi le règlement par prélèvement automatique l'année
dernière, souhaitez-vous continuer ? Oui (en cas de changement de compte bancaire, merci de remplir un nouveau mandat de prélèvement à nous retourner avec le nouveau RIB) Non
AUTORISATION PARENTALE
Je soussigné :
☐ Représentant légal de l'enfant
NOM et PRENOM du (ou des) enfant(s)
Autorise l'agent territorial en charge du service à faire le nécessaire en cas d'accident le(s) concernant.
A le
Signature du représentant légal